

Commerce, Finance, Industrie

LA SITUATION DES BANQUES

Avec la clôture de la navigation, une diminution sensible dans la production du fromage et les approvisionnements antérieurs du commerce de détail pour les saisons d'automne et d'hiver, il était difficile de s'attendre au maintien du chiffre élevé de la circulation en octobre. Une diminution de \$3,000,000, ramène la circulation à \$67,425,000; l'an dernier, à pareille époque, elle était de \$64,497,000, c'est donc un écart de près de trois millions qui témoigne d'une plus grande activité commerciale et qui, ajoutée à une augmentation de six millions trois-quarts, l'an dernier, comparativement à 1901, indique un progrès soutenu.

A fin novembre 1902, les prêts et escomptes des banques incorporées au commerce étaient de \$317,172,000; cette année, à pareille date, le chiffre en est de \$380,688,000, d'où un gain de \$63,516,000 pour 12 mois, ou plutôt pour 11 mois car le montant des escomptes, le mois dernier est resté sensiblement le même que le mois précédent; en effet, il y a diminution de \$135,000 sur octobre soit une fraction insignifiante du montant total. C'est, en somme, par le temps de morte-saison, un fait remarquable que le portefeuille commercial reste à un niveau tel, d'autant plus que les échéances se font bien et que les renouvellements sont plutôt l'exception.

Les dépôts du public canadien dans les banques ont augmenté, le mois dernier, de \$4,600,000, tant en dépôts remboursables après avis qu'en dépôts remboursables à demande. Depuis le mois de novembre 1902, c'est-à-dire en un an, l'augmentation de ces dépôts se chiffre par plus de 36 millions dont \$8,407,000 pour ceux en comptes-courants et \$27,715,000 pour ceux portant intérêt.

Les dépôts reçus du dehors sont en augmentation de 3 millions pour le mois et en diminution de \$7,600,000 pour l'année.

Les banques ont augmenté leur encaisse de \$1,228,000 en espèces et de \$483,000 en billets fédéraux; en outre, les billets et chèques d'autres banques accusent une augmentation de plus de \$2,500,000.

Les prêts à demande remboursables au Canada sont en diminution de \$1,600,000 et ceux remboursables au dehors en

augmentation de \$2,630,000. Il est vrai, d'autre part, que les prêts courants au dehors offrent une diminution de \$2,730,000 qui compense et au delà l'augmentation des prêts sur titres.

Voici le tableau résumé de la situation des banques au 31 octobre et au 30 novembre 1903:

PASSIF	31 oct. 1903	30 nov. 1903
Capital versé.....	\$78,286,682	\$78,398,733
Réserves.....	49,989,361	50,374,087
Circulation.....	\$10,481,611	\$67,425,586
Dépôts du Gov. Fédéral.....	4,381,593	2,479,722
Dépôts des gouvernements provinciaux.....	2,614,838	2,504,914
Dép. du public remb. à demande.....	118,070,038	120,093,903
Dép. du public remb. après avis.....	2,5,939,608	278,530,529
Dépôts reçus ailleurs qu'en Canada.....	29,101,329	32,040,968
Emprunts à d'autres banques en Canada.....	573,006	765,878
Dépôts et bal. dus à d'autres banq. en Canada.....	5,061,977	4,559,940
Bal. dues à d'autres banq. en Angleterre.....	3,334,191	2,644,917
Bal. dues à d'autres banq. à l'étranger.....	2,080,296	1,816,455
Autre passif.....	9,102,714	10,147,883
	\$520,740,325	\$533,015,700
ACTIF		
Espèces.....	\$14,219,299	\$15,447,095
Billets fédéraux.....	29,980,269	30,464,185
Dépôts en garantie de circulation.....	3,130,844	3,130,844
Billets et chèques sur autres banques.....	19,162,339	21,675,636
Prêts à d'autres banques en Canada garantis.....	573,006	765,877
Dépôts et bal. dans d'autres banq. en Canada.....	6,548,608	6,064,417
Bal. dues par agences et au res banq. en Angl.....	11,354,474	14,017,106
Bal. dues par agences et autres banq. à l'étrang.....	13,498,649	11,225,292
Obligations des gouvernements.....	11,135,706	10,660,750
Obligations des municipalités.....	14,717,439	14,672,674
Obligations actions et autres valeur mobilières.....	38,110,005	38,595,240
Prêts à demande remb. en Canada.....	40,728,320	39,109,610
Prêts à demande remb. ailleurs.....	30,585,526	33,221,069
Prêts cour. en Canada.....	380,823,162	380,688,701
Prêts courants ailleurs.....	23,939,637	21,208,965
Prêt au Gov. Fédéral.....		
Prêts aux gouvernements provinciaux.....	1,965,964	2,144,135
Créances en souffrance.....	2,140,913	1,983,619
Immeubles.....	775,645	747,402
Hypothèques.....	716,339	724,143
Imm. occupés par banq.....	8,748,050	8,895,399
Autre actif.....	7,666,665	6,834,900
	\$660,520,201	\$662,277,180

REFORME DE TARIF

Dans un discours qu'il a prononcé à Leeds, la semaine dernière, l'ancien Ministre des Colonies, l'Hon. Jos. Chamberlain a annoncé que, sous les auspices de la Ligue de Réforme du Tarif, une Commission serait formée pour examiner la situation du commerce de la Gran-

de-Bretagne et les remèdes à lui appliquer. Cette commission n'aurait rien d'officiel ni de politique et représenterait toutes les principales industries.

Des représentants de l'Inde, des Colonies de la Couronne et des colonies autonomes en feraient partie. Les commissaires entendront des témoins dans chaque branche du commerce et de l'industrie et, après avoir entendu tous les intéressés, s'appliqueront à élaborer un tarif modèle.

Au Canada, l'Association des Manufacturiers forme, dans un certain sens, une Ligue de Réforme du Tarif. Cette Association réclame sans cesse, depuis plusieurs années, un remaniement des droits de douane imposés par la loi des finances de 1897 et c'est en vain qu'elle s'adresse au gouvernement pour obtenir que nos industries ou du moins une partie de nos industries soient plus efficacement protégées.

Le tarif préférentiel créé en faveur de l'Angleterre, qui accorde une diminution de 33 1-3 pour cent sur les droits imposés par le tarif général, a sensiblement modifié la situation de quelques-unes de nos industries qui se trouvent actuellement à un grand désavantage pour lutter contre les produits de la Grande Bretagne.

Notre tarif de douane ne peut être, à moins que nous n'abandonnions tout espoir de développer nos industries, comme nous avons augmenté nos ressources agricoles, un simple tarif de revenu. Ce n'est guère, cependant, que sur un tarif de revenu qu'il est permis d'abaisser les droits d'une même et égale quotité sur tous les produits d'importation sans exception, car alors ce n'est plus qu'une question d'augmentation ou de diminution de recettes que prévoit le gouvernement et qu'il peut figurer avec plus ou moins de précision.

Mais pour peu que ceux qui établissent le tarif se donnent la peine de réfléchir sur la situation de nos industries et le besoin de protection qu'elles ont pour prospérer et se développer, ils peuvent facilement comprendre qu'un tarif qui permet une augmentation constante des importations de marchandises soumises aux droits, n'est pas un tarif qu'on ne peut remanier avantageusement.

Le tarif actuellement en vigueur est celui de 1897. Depuis lors, nos importa-